Image not found or type unknown

Agression sur mon lieu de travail

Par **marc74**, le **21/03/2014** à **15:46**

Bonjour
Je me suis fait agresser par un client sur mon lieu de travail, j'ai eu le nez cassé et plusieur sequelles qui m'empeche apres un ans d'arret de reprendre mon poste de travail.
A ce jour mon agresseur a étai identifié , mais que
dois-je faire?
Qu'elle est la responsabilité de mon employeur ?
Que risque mon agresseur ?
Y as t'il une loi qui fixe une peine ou un montant d'indemnitées pour ce genre d'agression ?

merci a vous

Par **P.M.**, le **21/03/2014** à **17:09**

Bonjour,
Il faudrait envisager un dépôt de plainte avec constitution de partie civile sachant que par ailleurs, l'employeur est responsable de la sécurité de ses salariés et que s'il n'a pas mis en place les moyens nécessaires une faute inexcusable de sa part pourrait être invoquée...
Je vous conseillerais de vous rapprocher d'un avocat spécialiste...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés